



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cinéma

Question écrite n° 52529

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de l'association « Le cinéma s'expose ». Labellisée CNC par le ministère de la culture en 2004, elle a pour objet la sauvegarde et la valorisation du patrimoine national cinématographique et télévisuel français. Elle a rassemblé un fonds très important, composé de pièces emblématiques du 7e art et rendu populaire grâce aux expositions intergénérationnelles qu'elle organise dans toute la France. L'objectif final de l'association est de mettre sur pied un grand lieu muséal sur le cinéma. Aujourd'hui, elle nécessite une subvention pérenne du ministère de la culture, d'autant qu'elle est sollicitée par de nombreux pays (Qatar, États-unis, Chine ou encore Corée du sud) qui aimeraient racheter le fonds. Cette aide financière permettrait également la création de plusieurs emplois durables. Il aimerait donc connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

L'association « le cinéma s'expose », dont le siège se situe à Montreuil, dispose de nombreuses antennes régionales en France. Les différentes directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont ainsi régulièrement sollicitées pour apporter un soutien aux actions de l'association. La DRAC d'Île-de-France a par exemple accompagné la structure entre 2004 et 2007. La ministre de la culture et de la communication est consciente de l'intérêt de préserver l'exceptionnel patrimoine cinématographique détenu par cette association, présidée par Monsieur François Loubeau. Son objet est essentiel à la mémoire cinématographique française. C'est pourquoi le cabinet de la ministre et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ont toujours été en contact étroit avec Monsieur Loubeau. Une rencontre avait été organisée, en mai 2009, avec le cabinet du ministre et Madame Béatrice de Pastre, en charge, au CNC, des dossiers relatifs au patrimoine cinématographique. Lors de cette réunion, plusieurs solutions avaient été suggérées à Monsieur Loubeau pour lui permettre de mieux conserver ses importantes collections (hypothèse de transfert au hangar de Meudon ou au fort du Buc, par exemple) et de les valoriser pleinement, afin que le public puisse profiter de l'impressionnant travail de collecte qu'il accomplit depuis plusieurs années. Il lui a aussi été suggéré de se rapprocher des pôles « images en région », afin de mettre en valeur ses collections grâce à des projets pédagogiques s'articulant avec des actions déjà mises en place localement. Il serait ainsi nécessaire que cette association s'inscrive dans une démarche partenariale qui permettrait d'assurer la conservation et la valorisation des collections qu'elle détient. Un rendez-vous avec le CNC et Monsieur François Loubeau sera organisé prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52529

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2742

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3856